Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 46 (1910)

Heft: 12

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XLVIme ANNÉE

N° 12.

LAUSANNE

26 mars 1910

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *Le travail de l'écolier. — Chronique scolaire : Suisse romande, Berne, Vaud.* — PARTIE PRATIQUE : *A propos de l'enseignement antialcoolique, les méfaits de l'alcool. — Leçon de choses : La cigogne. — Composition : Lettres diverses. — Grammaire : Le futur actif.*

LE TRAVAIL DE L'ÉCOLIER

Après l'attention, la condition la plus indispensable pour s'assimiler des connaissances, c'est l'*exercice*. Il faudrait un volume si on voulait traiter la question de l'exercice dans son ensemble et si on voulait parler de tous les exercices, physiques, intellectuels et moraux nécessaires à l'éducation d'un homme. Aussi devons-nous nous borner à examiner la question de l'exercice appliqué à l'étude, à la mémoire en particulier. La psychologie distingue deux sortes d'exercices : l'exercice en général et l'exercice spécial. Ainsi on peut s'exercer dans l'art d'observer d'une manière générale ; mais on peut aussi s'exercer à observer seulement les couleurs. On peut s'exercer à faire de la gymnastique dans tous les genres, mais on peut aussi se spécialiser en faisant seulement de la gymnastique au reck. En ce qui concerne la mémoire, il en est de même : on peut exercer sa mémoire dans tous les domaines ou bien se limiter à un genre seulement : la mémorisation de dates ou bien de poésies, par exemple. La première question qui se pose à cet égard est de savoir si l'exercice d'une mémoire spéciale contribue au développement de la mémoire en général, ou bien si le bénéfice d'un exercice n'a d'effet que sur la partie exercée. Il y en a maintenant une seconde non moins importante, c'est de savoir

si l'influence de l'exercice est durable ou bien si elle se perd facilement. Examinons d'abord la première question. « M. William James, le psychologue américain bien connu, est le premier qui ait eu l'idée de soumettre cette question à l'expérience. Il compta combien de temps il mettait en moyenne pour mémoriser 158 vers de V. Hugo. Il trouva que ce temps était de *131 minutes*. Il exerça alors sa mémoire pendant tout le mois qui suivit, en apprenant pendant 20 minutes par jour des fragments du *Paradis perdu* de Milton. Ensuite il revint à V. Hugo, et compta de nouveau combien il lui fallait de temps pour en mémoriser 158 vers. Ce temps se monta à *151 minutes*. Résultats analogues chez d'autres personnes. James en conclut donc que le fait d'apprendre par cœur du Milton ne facilitait en aucune façon la mémorisation du V. Hugo, et que, par conséquent, la mémoire n'était pas une faculté autonome pouvant être développée *en général* par des exercices *particuliers*. » (Claparède, *Psychologie de l'enfant*, *Ire éd.*, *p. 53*.)

Meumann a aussi fait une expérience analogue, mais plus complète, en prenant pour sujets un certain nombre de personnes : des étudiants, des professeurs, des instituteurs. Il commença par mesurer la puissance de leur mémoire dans divers domaines : nombres, lettres, mots sans liens entre eux, vocables italiens.

Le résultat fut autre que celui de James, car chez toutes les personnes exercées, il constata une amélioration de la puissance de rétention, amélioration variable suivant l'âge des sujets, mais partout positive. Ce sont les étudiants (20 à 25 ans) qui avaient le plus gagné. M. Meumann lui-même, âgé alors de 41 ans, constata chez lui une amélioration très sensible ; elle fut moins importante chez un instituteur de 54 ans. En ce qui concerne les objets d'étude, on constata que c'étaient les matières dépourvues de sens, comme les syllabes étudiées, les nombres, les lettres, par exemple, qui avaient le plus gagné, tandis que la mémoire des phrases en prose et des poésies n'avait presque pas subi d'amélioration. Meumann explique ce résultat en admettant que, par l'exercice, l'attention avait gagné en intensité, en concentration, en rapidité d'adaptation, que les sujets avaient appris à réprimer

les mouvements, les tensions musculaires inutiles et l'agitation intérieure, qu'ils avaient acquis plus de confiance en eux-mêmes et appris à reconnaître rapidement le rythme de la matière à apprendre ainsi qu'à utiliser les moyens d'étude correspondant à leur type intellectuel. — Ceci explique bien l'amélioration générale, mais comment se fait-il que les matières parentes de celles qui avaient été exercées avaient gagné plus que les autres? Ici Meumann admet qu'il doit exister entre les diverses espèces de mémoires et entre les centres nerveux correspondants des liens plus ou moins étroits, mais d'autant plus resserrés que les matières ont plus d'analogie. Ainsi la mémoire des syllabes dépourvues de sens serait liée plus étroitement avec celle des nombres qu'avec celle des vers ou de la prose.

Nous arrivons maintenant à notre deuxième question. Dans quelle mesure l'influence de l'exercice demeure-t-elle, dans quelle mesure se perd-elle? Pour répondre à cette question, je ferai d'abord appel à un souvenir qui date du temps de mes études à l'Ecole normale. Notre excellent maître de chant, M. Ch.-C. Dénéréaz, nous fit un jour cette recommandation qui m'avait beaucoup frappé: « N'exigez jamais qu'un chant ou une partie d'un chant soit sue parfaitement après un premier exercice, vous y mettriez trop de temps. Dégrossissez au contraire votre morceau dans une leçon et continuez-le ou finissez-le dans les leçons suivantes. Dans l'intervalle, il se fait un travail latent, il se forme comme une assise des connaissances qui facilite beaucoup l'étude. »

Je dois avouer que, sous le coup d'autres influences et en particulier pour mettre en pratique le fameux adage: « Ne passez jamais d'un sujet à l'autre que le premier ne soit parfaitement su, » j'ai d'abord peu suivi le conseil. Mais j'y suis revenu depuis que j'ai su que l'expérimentation confirmait la justesse de l'observation de M. Dénéréaz. — Meumann a effectivement fait des expériences sur ce point, comme sur le précédent, et il a trouvé qu'après un arrêt d'exercice de 156 jours, la mémoire de ses sujets n'avait presque pas diminué, chez quelques-uns même elle avait augmenté. Ce fait se constate du reste chaque jour, soit dans les sports, soit dans l'apprentissage de divers talents mécaniques. Ceux qui apprennent

à patiner ou à aller en bicyclette savent bien qu'on peut s'exercer quelquefois longtemps sans réussir, et qu'il suffit d'un arrêt de quelques jours pour que ça aille aussitôt après qu'on a recommencé. Les dames ont probablement fait la même expérience en apprenant le maniement de la machine à coudre. On peut donc admettre que la perte de l'influence d'un exercice est presque nulle, d'où il résulte que, dans la pratique, il vaut mieux, si un exercice s'allonge trop, l'interrompre pour quelque temps, plutôt que de provoquer la lassitude et l'ennui.

* * *

Une autre condition qui influe sur l'étude, c'est le *sentiment*. Il est généralement reconnu que la joie favorise le travail intellectuel, tandis que la tristesse le rend extrêmement pénible. Mais ce qui est le plus favorable, c'est l'absence de tout sentiment. Sans doute, au début, un sentiment joyeux favorise l'attention, mais une fois l'adaptation faite, il est préférable que celui qui étudie se trouve dans un état indifférent au point de vue des sentiments. Les émotions sont fatales à l'attention. Chacun a fait l'expérience qu'il est difficile de fixer ses idées quand on est sous le coup de la colère, de la crainte, du chagrin ou d'une grande joie. L'usage de la crainte, comme moyen disciplinaire, a donc une mauvaise influence sur l'étude.

Il n'en est pas de même de l'*habitude*. L'habitude rend tout facile. Elle est même la condition indispensable pour qu'un acte s'accomplisse exactement. Nous n'écrivons, nous ne dessinons, nous ne calculons bien, pour ne parler que d'actes scolaires, que lorsque nous en avons l'habitude. Mieux que cela, dit-on, elle est une seconde nature (Wellington disait : « dix fois plus forte que la nature »); un acte habituel devient donc un acte nécessaire, indispensable, qu'il faut accomplir sous peine d'une souffrance. Ce serait une banalité de répéter qu'elle facilite énormément l'étude. A certains moments, il n'est même pas possible de s'en passer. Ainsi, dans les laboratoires, on est obligé de faire des expériences préparatoires pour habituer les sujets au nouveau matériel d'expérimentation.

Parmi les conditions intérieures qui jouent un rôle dans l'étude, il en est une à laquelle on songe peu et dont il est difficile de tenir compte dans les écoles publiques : c'est celle du *type*. Au point de vue intuitif, comme pour la mémoire et la pensée, il y a en effet trois types principaux : le type visuel dont les idées sont essentiellement formées de perceptions des yeux, le type auditif qui perçoit et retient surtout les sons, et le type moteur qui est surtout frappé par les mouvements. De trois personnes qui vont à l'opéra, l'une retiendra surtout la couleur des décors et des costumes, la forme et la grandeur de la salle ou de la scène; une autre aura surtout été frappée par la musique dont elle se rappellera bon nombre de passages, la troisième enfin aura avant tout pris garde au jeu des acteurs et à leurs gestes. Chacune de ces personnes représenterait un des types que nous avons caractérisés, il y a un instant. Mais les individus qui perçoivent les idées exclusivement de chacune des manières que je viens d'indiquer sont extrêmement rares, s'ils existent. La plupart des hommes appartiennent au type mixte, avec prépondérance plus ou moins accentuée de la vision, de l'audition ou du mouvement. On conçoit sans peine, après ces distinctions, que le résultat d'une leçon ne soit pas le même chez tous les élèves. Une leçon exposée, par exemple, sera retenue plus facilement par les auditifs et par les moteurs que par les visuels. Ce sera le contraire s'il s'agit d'une leçon de choses, de géographie ou de lecture, où la vision joue un plus grand rôle. Il est donc important que les élèves apprennent aussitôt que possible à distinguer le type auquel ils appartiennent, afin de pouvoir utiliser les moyens d'étude les plus en rapport avec ce type.

*
* *

Parmi les influences que subissent nos actes, nos travaux, notre développement même, il en est peu qui aient une importance plus grande que le *milieu*. Notre étude serait forcément incomplète si nous n'examinions pas les circonstances extérieures qui peuvent agir favorablement ou défavorablement sur le travail de l'écolier. Le milieu dans lequel l'écolier travaille est double ou plutôt l'écolier travaille dans deux milieux différents : l'école et la maison

paternelle. Nous admettons cela en fait bien qu'il soit peut-être plus correct d'examiner s'il ne serait pas préférable que l'écolier exerçât son activité dans un seul milieu : l'école. La question est très controversée : les travaux à domicile ont des partisans et des adversaires irréductibles ; de récents articles de journaux l'ont surabondamment démontré. Cependant, dans la pratique, ce genre de travaux existe, et, si la question dans son principe n'a pas encore été expérimentée, du moins la valeur comparée des travaux exécutés, soit dans un milieu, soit dans l'autre, l'a-t-elle été d'une manière suffisante pour qu'il soit possible d'en tirer quelques règles de conduite. Les professeurs Mayer et Schmidt, à Augsbourg, Roller, à Darmstadt, Kankeleit, à Königsberg et Meumann à Münster ont fait nombre d'expériences dans des classes de divers genres afin d'apporter un peu de lumières dans cette question. Les résultats obtenus ne sont peut-être pas absolument concluants, soit à cause de la diversité des classes où les expériences ont eu lieu, soit surtout à cause de la difficulté de trouver des tâches équivalentes pour les deux sortes de travaux ; ils sont cependant intéressants.

Il ressort de ces expériences que le travail à l'école est en général de beaucoup supérieur à celui qui est exécuté à la maison et cette supériorité se constate, soit sur la qualité, soit sur la quantité du travail. Les causes de cet état de choses ne sont pas très difficiles à démêler. Non pas qu'il faille les chercher d'abord, comme le faisaient les hygiénistes, dans les conditions défavorables où se trouve l'enfant pour travailler à la maison. Le professeur Schmidt a constaté, à son grand étonnement, que les influences extérieures avaient fort peu d'effet sur l'enfant, qu'il s'adaptait avec une merveilleuse facilité aux circonstances souvent défectueuses de la maison, comme le bruit, l'éclairage insuffisant, l'air vicié, les distractions, les interruptions. Ce qui agit le plus sur son activité générale, c'est l'isolement. On a en effet remarqué que le travail exécuté par l'élève isolé en classe était de beaucoup inférieur à celui qu'il faisait en commun avec ses camarades. Et cela se comprend. Le jeune enfant n'a pas encore conscience de l'utilité de son travail pour son développement ou pour sa prépa-

ration à la vie ; il ne peut pas encore obéir à des considérations supérieures ou à des motifs élevés. Tous ces excitants qui poussent l'adulte à l'action ne comptent pas pour lui. Il lui faut des excitants immédiats et il les trouve dans l'autorité du maître, dans l'esprit de la classe, dans l'imitation de ses camarades. Et cela est si vrai que, d'après les expériences faites, ce sont les élèves faibles, lents ou les jeunes qui font relativement les plus mauvais travaux à domicile, tandis qu'en classe, sous l'influence ambiante, ils arrivent, à certains moments, presque à égaler leurs camarades. A cet égard, Messmer fait remarquer que cette influence en quelque sorte niveleuse de la classe n'est pas sans danger pour les natures faibles qui doivent être, ainsi faisant, facilement surmenées ; c'est pourquoi il propose, partout où cela est possible, d'instituer des classes de retardés ou de raccordement, dans le genre de celles qui existent à Mannheim. Un autre expérimentateur, Mayer, voit, au contraire, dans cette sorte d'émulation, une influence bienfaisante.

D'autres remarques intéressantes ont encore été faites au cours de ces expériences. Schmidt a observé, par exemples, que certains écoliers faisaient de meilleures compositions à la maison qu'en classe. Meumann a trouvé que plus le travail revêtait un caractère individuel, plus il exigeait de réflexion ou d'imagination, mieux il était fait à domicile et qu'en général c'étaient les élèves les plus âgés qui fournissaient les meilleurs travaux, c'est pourquoi il a posé le principe suivant : *La valeur des travaux à domicile augmente avec l'âge et ils n'atteignent leur vraie signification de complément du travail de la classe que dans les deux dernières années de la scolarité*[1]. L. J.

CHRONIQUE SCOLAIRE

SUISSE ROMANDE. — **Monument Edouard Rod.** Le Bureau de la *Société pédagogique de la Suisse Romande*, a fait verser la somme de 50 fr. entre les mains du Caissier de l'Association de la presse vaudoise, en vue du monument à élever à la mémoire de l'illustre écrivain.

[1] Ce travail a été présenté à l'assemblée de la *Société évangélique d'éducation*, en novembre 1909.

BERNE. — **Synode scolaire bernois.** — Le synode scolaire bernois s'est réuni le samedi 12 mars, à Berne, sous la présidence de M. Gylam, inspecteur scolaire, à Corgémont.

En ouvrant la séance, M. le président a lu la liste des délégués décédés pendant le dernier exercice et l'assemblée s'est levée pour honorer leur mémoire. Le Jura est représenté dans ces départs par les noms de M. l'inspecteur Chatelain et de M. Jean Meury, instituteur à Grellingue.

Le principal objet à l'ordre du jour était un projet de règlement pour l'inspection des écoles dans le canton de Berne.

La Direction de l'instruction publique avait reçu quatre ou cinq projets émanant des inspecteurs primaires, des inspecteurs secondaires, de la Société des instituteurs primaires, de la Société des instituteurs secondaires. Un cinquième projet, présenté avec celui de la conférence des inspecteurs primaires à la discussion de l'assemblée, émanait du Bureau même du synode.

Une question de principe devait dès l'abord être résolue, c'était celle de savoir si l'on ferait un seul règlement pour les deux ordres de l'enseignement, ou s'il fallait en introduire deux, un pour l'enseignement primaire et l'autre pour l'enseignement secondaire.

Le projet des inspecteurs primaires avait été rédigé en vue des écoles élémentaires seulement. Après deux rapports objectifs de MM. Anderfuhren, instituteur à Bienne, et Meury, professeur à Neuveville, l'assemblée unanime décida de prendre pour base de la discussion le projet du Bureau du synode, élaboré en vue de l'inspection des deux ordres de l'enseignement.

Il ne nous est pas possible de donner, même en résumé, les arguments avancés par les deux rapporteurs, mais nous relèverons le suivant. Il n'y a pas assez de différence entre l'école primaire et l'école secondaire bernoise, qui sont toutes deux des écoles populaires, pour légitimer une différence dans l'inspection de ces établissements. D'ailleurs si l'on veut arriver au subventionnement de l'école secondaire par la Confédération, il faut rattacher les écoles moyennes le plus possible aux écoles du premier degré.

La discussion n'a fourni de divergences importantes que sur deux questions.

La visite de l'inspecteur doit-elle être communiquée à l'avance à la commission d'école et au corps enseignant?

Est-il loisible à l'inspecteur de poser des questions aux élèves dans son inspection?

Le principe de la visite annoncée à l'avance a prévalu; c'est d'ailleurs la pratique actuelle. Cela ne veut pas dire que l'exception ne puisse pas se produire, car la rédaction de l'article ne prévoit qu'une règle générale.

D'autre part, M. Mühlethaler, instituteur à Berne, a soutenu avec vivacité, l'opinion que l'inspecteur n'avait qu'à jouer un rôle passif dans ses visites, qu'il n'avait qu'à suivre et à écouter l'instituteur développer son sujet. Il cite l'exemple de l'inspecteur, M. Tuchschmid, de Bâle, qui déclare n'avoir jamais questionné un élève dans ses visites scolaires. Celles-ci sont plus nombreuses chez les jeunes instituteurs et les nouveaux venus que chez les maîtres ayant la confiance de l'inspecteur. L'exemple de Bâle n'a pu convaincre l'assemblée qui s'est ralliée à

une proposition de M. Bürki, instituteur, d'après laquelle, l'inspecteur laisse, en règle générale, l'instituteur diriger sa classe, s'il le juge à propos. Ajoutons que M. Lohner, directeur de l'instruction publique, a déclaré que le système par lequel, « il est loisible aux inspecteurs, à titre exceptionnel de poser eux-mêmes des questions et de faire faire en leur présence des devoirs écrits aux élèves » n'avait pas son assentiment. Il estime que s'il faut donner à l'instituteur toute la liberté compatible avec l'enseignement, il ne faut pas mettre des entraves à celle de l'inspecteur.

Parmi les délégués qui ont pris part à la discussion, citons MM. Boinay, avocat, à Porrentruy, Tanner, président de la commission scolaire de Bienne, Dr Graf, professeur à Berne, Beetschen, Wittwer, Wyss, inspecteurs primaires, Heimann, rédacteur à Bienne, Jordi, Rufer, maîtres secondaires, etc.

Le projet, qui a passé devant l'autorité préconsultative, sera revu par la Direction de l'instruction publique et soumis à la discussion du Conseil d'Etat.

Disons aussi qu'une campagne de presse violente et exagérée avait précédé la réunion du synode. M. Beetschen, inspecteur primaire à Thoune, s'est appliqué, avec raison, à remettre au point les affirmations de quelques correspondants anonymes qui ont plus de courage et de violence que de réflexion et de souci de la vérité. H. Gobat.

VAUD. — **Contre la mauvaise littérature.** — Le comité de la Société vaudoise d'utilité publique a lancé dernièrement un appel destiné à grouper des personnes de bonne volonté pour la lutte contre les mauvais livres. Il s'est adressé à toutes les opinions politiques et religieuses et a proposé la fondation d'une vaste association pour la diffusion de la bonne littérature.

Une assemblée de quatre-vingts personnes environ, dont quelques dames, a eu lieu le 17 mars à Lausanne sous la présidence de M. le Dr Neiss, vice-président de la Société vaudoise d'utilité publique. Diverses notabilités ont encore promis leur appui et exprimé leur sympathie à l'association projetée. On a entendu entre autres M. Bersot, rédacteur des *Pages illustrées*, qui a exposé par quels moyens on pourrait arriver à combattre la mauvaise littérature. Il a préconisé la publication d'un journal ou de brochures faisant une large part aux romans, récits d'aventures et de voyages. Ces publications devront être répandues dans les kiosques et chez tous les marchands de journaux de façon à créer une concurrence efficace au roman policier.

Après avoir approuvé ce programme, l'Assemblée a décidé d'intéresser à cette œuvre, non seulement les cantons de Genève, Neuchâtel et Vaud, représentés à la séance, mais toute la Suisse romande. Puis on a désigné un président provisoire en la personne de M. le professeur André Mercier, enfin un Grand Comité a été constitué dans lequel figurent MM. Jean Bonnard, professeur à l'Université, E. Vittoz, directeur de l'Ecole nouvelle, L. Dupraz, bibliothécaire cantonal, Benjamin Vallotton, et d'autres représentants du monde littéraire, religieux, pédagogique du pays romand. Nous y avons relevé avec plaisir les noms de deux instituteurs vaudois : MM. A. Porchet, à Lutry et Eug. Monod, à Pully. Ce Comité a reçu le mandat de s'adjoindre encore d'autres personnalités des cantons de Fribourg, Berne et Valais. H. Gailloz.

PARTIE PRATIQUE

A propos de l'enseignement antialcoolique.

Tous les membres du corps enseignant vaudois sont d'accord quant à la nécessité d'un enseignement antialcoolique dans les écoles. Les avis sont partagés quant aux méthodes à employer. Tandis que les uns voudraient un enseignement antialcoolique distinct de toute autre chose, constituant une branche du programme, au même titre que l'histoire ou la géographie, d'autres préfèrent s'en tenir à quelques leçons d'un caractère impressionnant capables de frapper l'âme des enfants et de leur faire toucher du doigt les méfaits de l'alcool, puis toutes les fois que l'occasion s'en présente, dans le cours des leçons, d'attirer leur attention sur les dangers de la consommation abusive des boissons alcooliques.

Pour mon compte, je m'en tiens strictement à la deuxième méthode, et c'est à propos de l'étude de l'alcool dans les leçons de chimie, que je fais à mes élèves âgés de 14-15 ans une conférence de une heure ou deux sur le rôle social de l'alcool. Cette année il m'a pris fantaisie de leur demander un compte-rendu de la question traitée; aussi dans la leçon suivante, et sans autre avis préalable, je les ai priés de développer le sujet suivant : *Les méfaits de l'alcool.* A titre d'exemple, voici l'un de ces travaux, pour la rédaction desquels il a été accordé 40 minutes. S. A.

Les méfaits de l'alcool.

Les méfaits de l'alcool sont nombreux. L'alcool est un poison. Une très petite quantité suffit pour tuer un chien. Mais ce n'est pas chez les animaux que l'alcool fait du mal, c'est surtout chez les hommes. L'alcool est contenu dans une grande quantité de boissons. D'abord dans le vin. Un homme qui boira du vin en quantité très modérée, c'est-à-dire un peu au repas s'en trouvera très bien ; mais déjà un usage un peu trop fréquent fera du mal, et une grande absorption de ce liquide fera de l'homme qui s'y livre un alcoolique à fond. Mais c'est surtout les boissons distillées qui contiennent le plus d'alcool et qui font le plus de mal.

La plus vilaine de ces boissons est l'absinthe. Cette liqueur déjà très mauvaise par elle-même, l'est rendue plus encore par les ingrédients que l'on y ajoute.

Le vin produit une alcoolisation lente, mais l'absinthe fera immédiatement sentir son effet sur celui qui la boit. Le buveur d'absinthe deviendra maussade, peu à peu les sentiments d'affection et de tendresse s'éteindront chez lui, et dans ses vilains moments, ensuite d'une abondante dégustation d'absinthe, les membres de sa famille ou son entourage seront dans le plus grand danger, car dans ces moments-là, cet homme ne sera retenu par rien pour porter un mauvais coup. Chose extraordinaire, c'est qu'il ne se rappelle pas ce qu'il a fait pendant ces crises.

L'alcoolisme est une maladie. Elle se termine par des crises de délérium trémens, et c'est dans une de ces crises que l'absinthique meurt. L'alcool s'attaque aux organes de digestion, au cœur et surtout au cerveau. C'est pourquoi bon nombre d'alcooliques sont occupants d'asiles d'aliénés et de pénitenciers. Suivant une statistique, on a reconnu qu'un grand nombre de crimes sont commis par

des alcooliques au moment où ceux-ci ne se connaissent plus. Ceci occasionne une grosse dépense à l'Etat et celui-ci économiserait bien des milliers de francs si l'alcool n'existait pas. Ensuite des horribles crimes dûs à l'alcoolisme qui se sont commis, une loi fédérale interdira la fabrication et la vente de l'absinthe. Il y a aussi beaucoup de sociétés qui combattent l'alcoolisme, et en cela on ne peut qu'encourager leurs efforts.

L'alcoolisme ne s'attaque pas seulement aux personnes qui font abus de l'alcool, mais aussi à leurs descendants. Leurs rejetons sont toujours malingres, chétifs et ainsi toute une famille peut être formée de personnes chétives grâce au vilain défaut qu'avaient les parents ou les grands parents. Ceci est très dangereux pour un pays et si l'un de ceux-ci contenait trop de ces familles, il serait sans force.

Il est à remarquer que les épidémies s'attaquent de préférence aux alcoolisés et que la tuberculose par exemple fait énormément de victimes chez ces gens-là.

S. A.

LEÇON DE CHOSES

Degré intermédiaire.

La cigogne.

Habitat. — Nous allons nous occuper aujourd'hui d'un oiseau que vous n'avez jamais vu dans les rues de notre ville (ou village). Peut-être y en a-t-il beaucoup qui ne le connaissent pas du tout. C'est un grand oiseau, tout à fait blanc, qu'on aime beaucoup à voir, car on dit qu'il porte bonheur. Savez-vous de quel oiseau je veux parler ? — Non — Eh ! bien, je vais vous le montrer et vous me direz si vous savez comment il s'appelle (Montrer le tableau intuitif). — Comment s'appelle-t-il ? — Oui, c'est une cigogne. Quelqu'un en a-t-il déjà vu ? Probablement sur des images, mais pas de vivantes. — Et sur quel terrain se tient cette cigogne que je vous montre ? — Sur un marais. Vous avez tous vu des marais ? Oui, où ? (A Vidy, à Vallorbe, etc.) Mais pensez-vous qu'elles vivent seulement là ? — Non, elles habitent sur les maisons, les cheminées ou les clochers. — Voit-on beaucoup de ces oiseaux chez nous ? — Non. — Savez-vous où on en voit quelquefois ? — Dans les marais près de l'Orbe, à Bâle ; à Avenches, il y avait autrefois une ancienne tour qui abritait beaucoup de cigognes. On en rencontre en assez grand nombre en Allemagne, dans les plaines du Rhin et en Hollande. — Quand voit-on surtout ces oiseaux ? — Au printemps. — Et pendant l'hiver, où pensez-vous qu'ils vivent ? — Dans les pays chauds, en Afrique. — Vivent-elles donc pendant toute l'année chez nous ? Non. — Savez-vous comment on appelle les oiseaux qui ne passent qu'une partie de la saison dans notre pays ? — Personne ! Eh ! bien, on les appelle des *oiseaux migrateurs,* parce qu'ils font des migrations, c'est-à-dire qu'ils émigrent, qu'ils partent pendant l'hiver dans d'autres pays plus chauds que le nôtre.

I. Résumé. — Qui veut me résumer ce que nous avons dit ? Quelle idée principale pourrons-nous en tirer ? — *Habitat.*

Genre de vie. — Sur d'autres images, on voit parfois des cigognes sur leur

nid. Qui en a vu? Avez-vous remarqué où se trouvaient les nids ? — Dans les endroits très élevés. — Pourquoi pensez-vous qu'elles le bâtissent là ? — Probablement parce qu'elles aiment à dominer les environs ; elles aiment à voir très loin. — Vivent-elles aussi sur les arbres. — Oui, mais elles préfèrent les toits, les clochers, et si l'homme met quelques planches sur un toit, elles viennent aussitôt y nicher, — Savez-vous comment les Hollandais les attirent près de leurs demeures? Ils mettent des caisses sur leurs maisons et une roue posée à plat, et elles bâtissent leur nid là-dessus. Les cigognes sont-elles de grands oiseaux? Oui. Leur nid sera-t-il alors solide ou fragile? — Il sera très solide. — Comment le construisent-elles, quels matériaux emploieront-elles pour le rendre solide ? — Elles mettront des branchages de la grosseur du pouce. Cela constituera le fond qui sera ainsi résistant. — Que pensez-vous qu'elles emploieront encore pour construire le fond? De la terre, du gazon, pour boucher tous les petits trous. — Sur ce fond, elles mettront encore deux couches de matériaux, car leur nid a plusieurs étages. Pour la seconde couche, elles mettront des branches plus fines et des feuilles de roseaux. — Maintenant, la troisième couche qui servira de berceau aux jeunes cigognes ; elle sera plus tendre que les autres, formée de papier, de paille, d'herbes sèches, de chiffons et de plumes. — Qui va chercher tous ces matériaux pour le nid? Le père et la mère. — Comment les apportent-ils ? Dans leur bec. — Et qui est chargé de les arranger ? — La mère seule. — Mettront-ils beaucoup de temps à construire ce nid. — Environ huit jours si c'est un nid neuf et deux à trois jours si c'est un nid qu'ils réparent, car ils aiment à revenir aux mêmes lieux.

II. Résumé: Description du nid.

Maintenant, le nid est terminé. Les parents l'ont bâti pour leurs petits, mais ils n'en ont pas encore. La femelle déposera dans le nid quatre ou cinq œufs d'un blanc jaunâtre ou verdâtre ; ils ont une coquille très fine et lisse. Quelle forme ont-ils, comme du reste tous les autres œufs ? — Ils ont une forme *ovoïde*. La mère couvera ses œufs de 28 à 31 jours. Le mâle reste pendant ce temps auprès de sa compagne et ne la quitte que pour aller chercher de la nourriture. La femelle ne peut quitter ses œufs car ils se refroidiraient.

III. Résumé : Les œufs.

Au bout de 28 à 31 jours, les œufs donneront naissance aux petits en éclosant. — Les parents sont très heureux de voir leurs petits ; ils les aiment beaucoup, ne les abandonnent jamais, et les défendent courageusement en cas de danger.— Les petites cigognes ne pouvant aller chercher leur nourriture elles-mêmes, ce sont leurs parents qui la leur apportent. — Ils ne s'absenteront jamais les deux en même temps ; ils vont à tour de rôle, tantôt le père, tantôt la mère, et celui qui n'est pas en chasse reste pour garder les petits qui sont dans le nid.

IV. Résumé : Les petits.

Que pensez-vous que les parents donneront à manger aux petits? — Des insectes, des vers, des larves et des petits serpents appelés *orvets*. — Ne font-ils que manger ? — Non, ils doivent aussi boire. Et comment les parents pourront-ils apporter de l'eau? — Ils l'apportent dans une petite poche qu'ils ont dans le cou et qu'on appelle le *jabot*. — Pensez-vous que les jeunes cigognes puissent

encore voler ? — Non, il faut au moins deux mois pour qu'elles soient assez fortes pour cela. — Qui leur apprend ? — Leurs parents. — Ceux-ci ont-ils encore besoin d'apporter la nourriture aux petits? Non, ils la cherchent eux-mêmes. — Où ? — Dans les champs et les marais. — Que trouveront-ils dans les champs ? Des vers de terre, des courtillières, des mulots, des campagnols, des hannetons dont ils sont très friands. — Et dans les marais ? — Des lézards, des grenouilles, des serpents ; mais ils ne mangent jamais les crapauds, ils se contentent de les tuer. Vous voyez qu'ils aiment la chair, ils sont donc carnassiers.

V. Résumé : Nourriture.

D'après ce que nous venons de dire des cigognes, pensez-vous qu'elles soient utiles ou nuisibles ? (Réponses diverses.) Nous allons examiner cela ensemble. Nous avons dit qu'elles mangeaient des sauterelles, des larves, des mulots, des hannetons. Ces insectes sont-ils nuisibles à l'agriculture ? — Oui ! — Alors, elles font bien de les détruire. — Mais d'autre part elles mangent des lézards, des grenouilles qui sont utiles à l'agriculture, quelquefois aussi des poussins et des petits oiseaux ; elles sont extrêmement voraces. — Vous voyez d'après cela que les cigognes sont à la fois utiles et nuisibles ; on croit qu'elles sont plutôt nuisibles. Cependant, on aime à les avoir près des habitations parce qu'on dit qu'elles portent bonheur, et, en Egypte, on les considère comme sacrées, et il est défendu de leur faire du mal.

VI. Résumé : Utilité des cigognes. R. B.

COMPOSITION

Degré supérieur.

Lettre à un ami libéré des écoles.

Bassins, le 27 janvier 1910.

Cher ami,

Te voici libéré des écoles, C'est avec tristesse que j'ai appris que cela t'avait rendu fier et hautain. Tu te crois maintenant dispensé de saluer ton maître et les autorités scolaires. C'est de la malhonnêteté et de l'ingratitude. Malhonnêteté dis-je, car c'est être très impoli et manquer à son devoir que de ne pas saluer ses supérieurs et ses aînés. C'est aussi de l'ingratitude, car c'est se montrer peu reconnaissant envers ceux qui se sont occupés de toi et qui t'ont témoigné de l'intérêt et de l'affection. Tu ne te doutes pas que tu leur causes de la peine en agissant ainsi. Songes-tu qu'il pourrait aussi, plus tard, arriver que des personnes, employées à ton service, passent à côté de toi sans te saluer. Cela te causerait de la peine et ne te laisserait pas indifférent. L'ingratitude du prochain fait toujours souffrir.

Sois donc poli et suis les conseils de ton ami. Reste honnête homme ; respecte tout le monde et surtout ceux qui sont plus âgés que toi. Fais en sorte que l'on ne puisse jamais dire de toi que tu es impoli et ingrat.

Je te salue amicalement, ton dévoué. LOUIS.

Lettre à un oncle pour lui parler du vignoble.

Cher oncle,

Comme ancien vigneron de « la Côte, » tu seras, je suppose, heureux d'avoir, quelques renseignements sur l'état et le rendement du vignoble durant l'année 1909. Celui-ci semble jouer du malheur. Après un hiver long et neigeux, nous eûmes un printemps tardif et froid. La vigne eut à souffrir de gelées qui la retardèrent dans son développement. Ces froids se répétèrent durant une partie de l'été, et ce n'est que très tardivement que la vigne put enfin suivre son cours normal. Le mal était déjà fait et la floraison fut mauvaise. Comme toujours, les maladies firent aussi leur part de dégâts, et contribuèrent à diminuer la récolte déjà fortement compromise.

En résumé, l'année a été très mauvaise pour le vigneron, la récolte fut nulle en maints endroits. C'est toujours fâcheux, car c'est une ressource qui manque dans le pays, et le commerce en souffre beaucoup.

Vraiment, dans ces années-là, le vigneron est à plaindre, car il ne trouve guère la récompense de son travail. Espérons que l'année nouvelle lui sera plus propice.

Reçois, cher oncle, les affectueuses salutations de la famille et de ton dévoué neveu.

ALBERT.

Lettre à un ami qui n'a pas le goût de la lecture.

Cher ami,

Tu n'a pas le goût de la lecture. C'est regrettable, car il procure de saines distractions et contribue beaucoup au développement intellectuel. La lecture évite la perte des connaissances acquises à l'école ; elle ouvre l'esprit et souvent élève l'âme.

En lisant, on se tient au courant des faits du jour ; on apprend à connaître et à apprécier les écrivains ; on est à même de pouvoir prendre part à d'intéressantes discussions.

Il est facile de reconnaître celui qui lit dans ses lettres, dans son langage, dans son orthographe et dans son développement général.

De nos jours, la lecture est chose facile. Les journaux, les livres, les périodiques de toutes espèces abondent et pénètrent jusque dans les foyers les plus reculés. Il n'est de famille qui n'ait son ou ses journaux. Rien n'est donc plus aisé de lire ce qui est en rapport avec ses goûts, en évitant toutefois les mauvaises lectures qui ne peuvent qu'avoir une fâcheuse influence.

J'espère donc cher ami, que tu comprendras le sens et le but de ma lettre ; elle est écrite dans ton intérêt. Je me ferais un plaisir de te procurer des livres et des journaux pour le cas où tu n'aurais rien à ta disposition.

Reçois avec l'assurance de ma bienveillance, le témoignage de mon affection.

ROBERT.

Lettre à un ami pour lui parler du patriotisme.

Cher ami,

Tu m'as demandé de te parler du patriotisme. Je comprends que ce sujet te tienne à cœur, surtout au moment où tu vas être citoyen.

Je suis un peu embarrassé pour te répondre, car le patriotisme se sent mieux qu'il ne se décrit. Cependant je veux essayer en comptant sur ton indulgence.

Le patriotisme, c'est l'amour de la patrie, de son histoire, de ses victoires et de ses défaites. C'est ce sentiment qui pousse à verser son sang et à faire le sacrifice de sa vie pour la sauver. Le patriotisme impose, le respect du drapeau, des lois, des magistrats, des concitoyens. Il ordonne le travail, le dévouement dûs au pays. Il ne cache pas les taches qui souillent l'écusson, mais au contraire, il anime le vrai citoyen du désir de faire tout son possible pour les effacer. Le patriotisme donne à tous le courage moral, l'esprit du bien et le désir de voir une patrie toujours plus prospère.

Tu entendras parler de patriotisme universel ; on te dira que la patrie n'a point de frontière, mais qu'elle s'étend à l'infini. Repousse ces assertions comme mensongères et indignes. Ce n'est pas avec de telles idées que nos pères auraient été vainqueurs sur tant de champs de bataille.

Sois patriote dans le vrai sens du mot ; aime ta patrie ; donne-lui s'il le faut, une vie pure, forte et virile et aie le courage de la défendre en toutes occasions.

Je termine mon exposé, encore bien incomplet, mais j'ose espérer qu'il aura cependant réussi à te donner une faible idée de tout ce qui est contenu dans ce beau mot : « Patriotisme ».

Ton ami,

PIERRE.
A. DUMUID.

GRAMMAIRE

Le futur actif.

Etude des ressources de la langue pour indiquer une action, un état à venir, certains ou probables.

Après avoir fait observer au cours des lectures et des dictées les différentes formes verbales dont nous disposons pour exprimer qu'une chose (état ou action) est à venir, il sera utile de systématiser les observations éparses.

Les deux formes verbales spéciales destinées à indiquer qu'une chose se fera sont ordinairement dénommées *futur simple* et *futur antérieur*.

Ce dernier serait plus justement appelé futur composé, appellation qui désignerait sa forme sans préjuger de son sens. Mais les périphrases : je vais partir, je dois partir, impliquant l'idée du futur mériteraient aussi le titre de futurs composés. Me référant au sens du temps, je préfère, à l'expression futur antérieur, celle de futur accompli. En effet, ce temps indique qu'une chose future sera achevée en un temps donné.

Exemple : J'aurai terminé quand vous viendrez. Dans deux jours j'aurai lu ce livre.

Mais, dans l'exemple suivant, le futur accompli désigne une action passée !

Vous aurez mal entendu !

Quoiqu'il en soit la leçon se divise en trois parties :

I. Formes pour indiquer une chose à venir par rapport au moment où l'on parle.

II. Formes pour indiquer que deux choses futures sont simultanées ou successives.

III. Cas où les temps du futur suppléent d'autres formes.

I

a) Demain je partirai. — Ce soir il recevra une lettre. — Vous jouerez demain.

Dans ces exemples, le futur simple indique une chose à venir.

Y a-t-il d'autres moyens ?

b) Nous chantons ce soir. — Je suis à vous. — Nous terminons à l'instant.

Le présent de l'indicatif, accompagné ou non d'un complément circonstanciel de temps indique que la chose aura lieu en un temps rapproché.

c) Il va s'enfuir. — Nous allons monter. — Allez-vous nous quitter? — Je dois chanter ce soir ou demain. — J'ai quelques livres à lire.

Le présent de l'indicatif du verbe aller suivi d'un infinitif indique que la chose aura lieu dans un instant.

En étudiant les deux derniers exemples, il sera bon de faire remarquer que devoir, suivi d'un infinitif, exprime un futur indéterminé sans idée d'obligation tandis que avoir suivi d'un infinitif précédé de à implique l'idée d'obligation.

e) Dans deux jours, je serai revenu. — Dans cinq minutes, vous aurez terminé.

Le futur accompli dans ces cas exprime que la chose sera achevée à un moment donné du futur.

II

a) Je jouerai pendant que vous chanterez. — Il écoutera lorsque nous l'appellerons.

Pour signifier que deux actions futures sont simultanées on emploie deux futurs simples.

b) Quand j'aurai lu le livre, je vous le rendrai. — Vous rejoindrez mon frère lorsque vous aurez écrit. — Seront-ils partis quand vous rentrerez ?

Quand deux choses à venir sont successives, le futur accompli indique laquelle des deux est achevée avant que l'autre commence.

III

a) Vous partirez ! — Vous répondrez !

Le futur simple peut remplacer un impératif : il ajoute à l'ordre une idée de politesse.

b) Vous m'aurez mal compris ! — J'aurai oublié le paquet chez moi !

En mettant ces propositions au passé indéfini on fera remarquer sans peine que le futur accompli remplace ce temps en impliquant que l'action passée n'est que probable.

Inutile d'ajouter que le maître exigera des élèves de nombreux exemples oraux et écrits illustrant chacun des cas étudiés. L. Caille.

Lausanne. — Imprimeries Réunies. (S. A.)

Instituteur

est demandé à l'**Orphelinat de Lausanne**. Entrée de suite. Pour tous renseignements, s'adresser au Directeur, A. BRUNET, avenue Druey, 3.

Au Petit Lyonnais

9, Rue Neuve, 9

Magasin et fabrication de vêtements pour Messieurs

Complets soignés depuis **fr. 35.—** à **fr. 65.—**. Chemiserie fine et ordinaire. Faux-cols, Cravates, Chapellerie, Casquettes.

SAISON D'HIVER

Pardessus. Pèlerines. Imperméables. Sous-vêtements chauds. Bandes Molletières, etc. **Escompte spécial aux membres du corps enseignant.**

F. JAQUET.

MAISON MODÈLE

MAIER & CHAPUIS, Rue du Pont, LAUSANNE

VÊTEMENTS

Tissus anglais, français, suisse.

DRAPERIE

COSTUMES SUR MESURE SOIGNÉ

10 % aux membres de la **S. P. V**

Tous nos prix sont marqués en chiffres connus, sans majoration pour escompte spécial.

Association suisse des directeurs d'instituts

Notre bureau central et d'informations s'occupe du placement du

personnel enseignant

Informations sur H 235 LZ

achats et ventes

Donne les renseignements gratis sur les **établissements d'éducation suisses et étrangers.** Pour de plus amples renseignements, s'adr. : **Gewerbesekretariat 11, Schmidgasse, Zoug.**

L'ACTIVITE

Bureau de placement autorisé par l'Etat. *31 rue du Rhône, Genève*

PLACE VITE ET DE TOUTE CONFIANCE

professeurs, précepteurs, institutrices, gouvernantes pour l'étranger. Employés de commerce, commis, caissières, demoiselles de magasin, etc.

Le bureau ne place ni les servantes ni le personnel d'hôtel.

COMBUSTIBLES

Gros et Détail

ANTHRACITES, HOUILLES, COKES, BOIS, etc.

Fournitures pour chauffage central

L. BÉTHOUX

Téléphone 1184. — Rue Caroline 14. — Arrêt du Tram.

Livraison soignée à bref délai. — Prix abordables.

Vêtements confectionnés

et sur mesure

POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 20, Lausanne

Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.
Draperie et Nouveautés pour Robes.
Linoléums.
Trousseaux complets.

Systèmes brevetés.

MOBILIER SCOLAIRE HYGIÉNIQUE

Modèles déposés.

Ancienne Maison

A. MAUCHAIN

Jules RAPPA successeur

GENÈVE

Médailles d'or :

Paris 1885 ***Havre 1893***
Paris 1889 ***Genève 1896***
Paris 1900

Les plus hautes récompenses accordées au mobilier scolaire.

Attestations et prospectus à disposition.

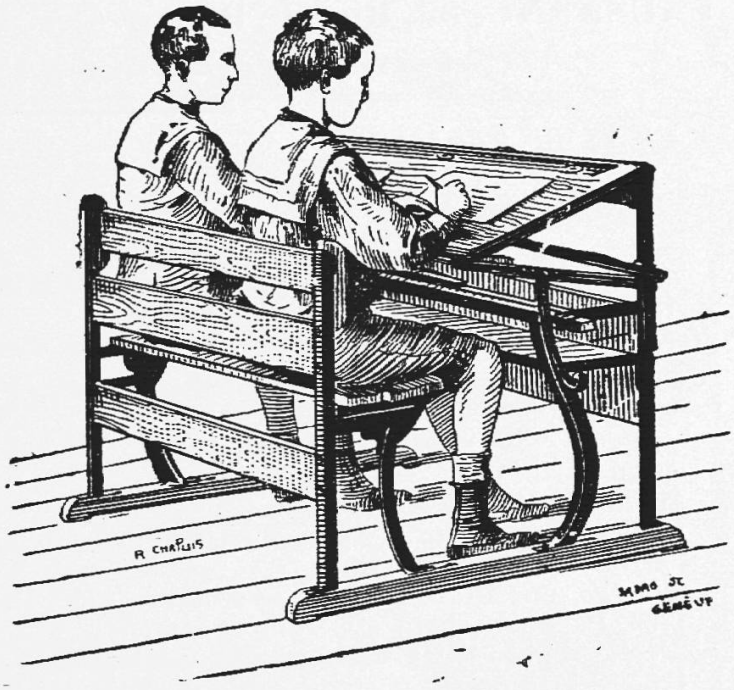

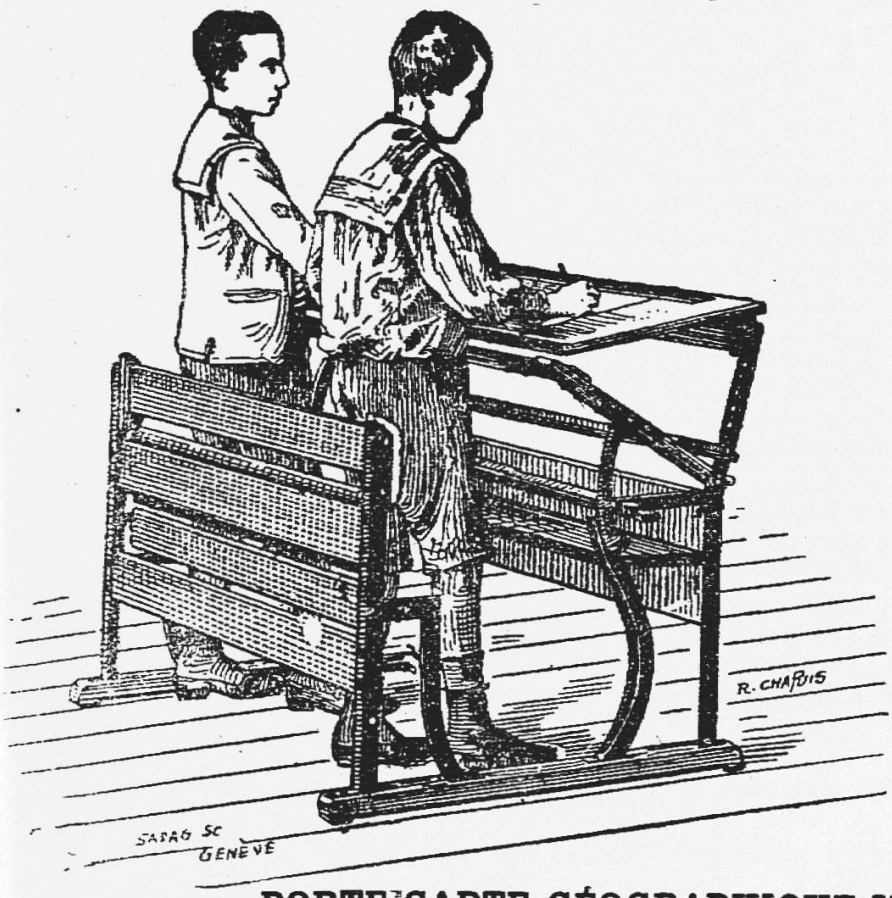

Pupitre avec banc

Pour Ecoles Primaires

Modèle nº 20

donnant toutes les hauteurs et inclinaisons nécessaires à l'étude.

Prix : fr. 35.—.

PUPITRE AVEC BANC ou chaises.

Modèle nº 15 *a*

Travail assis et debout

et s'adaptant à toutes les tailles.

Prix : Fr. 42.50.

RECOMMANDÉ

par le Département de l'Instruction publique du Canton de Vaud.

TABLEAUX-ARDOISES

fixes et mobiles, évitant les reflets.

SOLIDITÉ GARANTIE

PORTE CARTE GÉOGRAPHIQUE MOBILE

et permettant l'exposition horizontale rationnelle

Les pupitres « MAUCHAIN » peuvent être fabriqués dans toute localité
S'entendre avec la maison.

Localités vaudoises ou notre matériel scolaire est en usage : Lausanne, dans plusieurs établissements officiels d'instruction ; Montreux, Vevey, Yverdon, Moudon, Payerne, Grandcour, Orbe, Chavannes, Vallorbe, Morges, Coppet, Corsier, Sottens, St-Georges, Pully Bex, Rivaz, Ste-Croix, Veytaux, St-Légier, Corseaux, Châtelard, Granges, la Tour de Peilz, Rances, La Praz, Champvent, Lavey, Moreles, Aigle, Chexbres, Combremont, Echallens, etc.

CONSTRUCTION SIMPLE — MANIEMENT FACILE

EDITION FŒTISCH FRÈRES (S.A.)

LAUSANNE, 35, Rue de Bourg. — PARIS, 28, Rue de Bondy.

Succursales à NEUCHATEL et VEVEY.

VIENT DE PARAITRE:

CHOEURS A 2 ET A 3 VOIX EGALES **A CAPELLA** OU AVEC ACCOMPAGNEMENT DE PIANO, ORGUE OU HARMONIUM AD LIBITUM.

Grast-Kling. **Chant des vignerons du Printemps**, à 2 voix égales, à capella 1818. Parties vocales en partition 0.30

Mendelssohn-Kling. **Chanson et Chœur des fées** tirés de « Songes d'une nuit d'été» 1816, parties vocales en partition 0.50
Accompagnement en location.

— **Chœur final,** tiré de « Songes d'une nuit d'été » 1817. Parties vocales en partition 0 50
Accompagnement en location.

Niedermeyer-Kling. **Vois l'aurore,** tyrolienne, à 2 voix égales à cappella, 96. Parties vocales en partition 0.30

North Ch. op. 46 No 1 **Fête scolaire**, 1765. Parties vocales en partition 0.25
1763. Partition chant et accompagnement 1.25

— op. 46 No 2 **Chant de promotions,** 1766. Parties vocales en partition 0.25
1764. Partition chant et accompagnement. 1.75

Sachs Léo. **Printemps vainqueur,** 1292. Parties vocales 0.50
793. Partition chant et accompagnement, 2.50

CHOEURS A 4 VOIX D'HOMMES AVEC ACCOMPAGNEMENT.

298. *Berlioz H.* **Chant des Bretons,** Voix seules en partition 0.75
Accompagnement pour piano en location.

299. — **Chant guerrier,** avec soli de ténor et basse, voix seules en part. 1.50
Accompagnement pour piano en location.

Brody A. op. 44 **Sonnet à la forêt,** trio pour ténor, baryton et basse, 417. partition chant et piano 3.—
417. parties séparées 0.30

— **Terre d'Helvétie,** à 3 voix, 457. partition chant et piano 2,—
457. voix seules en partition 0.50

1. *Doret G.* **Voix de la Patrie,** cantate avec soli et orchestre ou piano, partition chant et piano 3.50
Matériel de chœur et d'orchestre en location.

— **l'Automne,** avec orchestre ou piano 1641. partition chant et piano 1.50
1113. voix seules en partition 1.50
Matériel d'orchestre en location.

— **l'Hymne au travail,** 1114. voix seules en partition 1.—
1648 accompagnement de piano 1.—

Hochstetter J. **Stances à l'Helvétie,** avec solo de baryton, 416 partition chant et piano 2.—
Voix seules en partition 0.25

Lauber J. op. 11 **Hymne Suisse,** avec orchestre ou piano, 784 partition chant et et piano 2.—
Voix seules en partition 0.50
Matériel d'orchestre en location.

Mayor Ch. **Le Soleil du Léman,** avec mezzo-soprano solo et orchestre ou piano, 1132. partition chant et piano 4.—
1319. voix seules en partition 1,—
Matériel d'orchestre en location.

Pantillon. op 55 **Hymne à l'Aurore,** avec orchestre ou piano, 1410 partition chant et piano 2.—
1410. voix seules en partition 0.50
Matériel d'orchestre en location.

Lausanne. —Imprimeries Réunies (S. A.)

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

XLVIme ANNÉE. — No 13 — LAUSANNE — 2 Avril 1910.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUNIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Avenue de Morges, 24, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : **H. Gailloz** instituteur, Yverdon.
JURA BERNOIS : **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.
GENÈVE : **W. Rosier**, conseiller d'Etat.
NEUCHATEL : **L. Quartier** instituteur, Boudry

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.
PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

MAISON MODÈLE

MAIER & CHAPUIS, Rue du Pont, LAUSANNE

VÊTEMENTS

Tissus anglais, français, suisse.

DRAPERIE

COSTUMES SUR MESURE SOIGNÉ

10 % aux membres de la S. P. V

Tous nos prix sont marqués en chiffres connus, sans majoration pour escompte spécial.

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fourni gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Epargne scolaire.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue Madelaine, 16, LAUSANNE — Rue Fleury, 7, NEUCHATEL
Téléphone Rue Colombière, NYON.

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix, du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :
Chevallaz Cercueils, Lausanne.

PAYOT & Cie, ÉDITEURS

1, rue de Bourg, 1

LAUSANNE

DERNIÈRES PUBLICATIONS

Henri Sensine, *avec la collaboration de M. Jean Bonnard.* Grammaire concrète de la langue française. Un volume in-12 de 408 pages, cartonné toile fr. 2.—

Manuels d'Enseignement commercial :

L. Morf. et A Blaser. Cours de Comptabilité, I Eléments fr. 2.—

Publications de M. W. ROSIER, professeur.

Géographie générale illustrée, Europe. Ouvrage publié sous les auspices des Sociétés suisses de Géographie, illustré de 334 gravures, cartes, plans et tableaux graphiques, ainsi que d'une carte en couleur. Troisième édition. Un volume in-4°, cartonné 3 fr. 75

Géographie générale illustrée, Asie, Afrique, Amérique, Océanie. Ouvrage publié sous les auspices des Sociétés suisses de Géographie, illustré de 316 gravures, cartes, plans et tableaux graphiques. Deuxième édition. Un volume in-4°, cartonné 4 fr. —

Géographie générale illustrée. Manuel de géographie physique par W. Rosier et E. Chaix. Ouvrage cont. 385 autotypies, figures, plans et cartes, in-4° cartonné fr. 3.50

Suisse et Premières notions sur les cinq parties du monde. Manuel-atlas destiné au *degré moyen* primaire. Ouvrage illustré de 175 figures, dont 46 cartes en couleur dessinées par Maurice Borel. Troisième édition. Un volume in-4°, cartonné 2 fr. —

Manuel-Atlas destiné au *degré supérieur* des écoles primaires. — *Notions sur la Terre, sa forme, ses mouvements et sur la lecture des cartes. Les phénomènes terrestres. Géographie des cinq parties du monde. Revision de la Suisse.* — Ouvrage adopté par les Départements de l'Instruction publique des Cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève, et contenant de nombreuses gravures, en particulier 65 cartes en couleur dans le texte et 2 cartes de la Suisse hors texte, dessinées par M. Maurice Borel. Deuxième édition. Un vol. in-4°, cart. 3 fr. —

Premières leçons de géographie destinées à l'enseignement secondaire, La Terre, sa forme, ses mouvements. Lecture des cartes. Un volume in-8°. illustré. Troisième édition, cartonné 2 fr. 25

Histoire illustrée de la Suisse à l'usage des écoles primaires. Ouvrage adopté par les Départements de l'Instruction publique des Cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève, illustré de 273 gravures et de 8 cartes en couleur. Un volume in-4°, cartonné 3 fr. —

Carte de la Suisse pour les écoles. Echelle 1 : 700000 (carte en couleur à l'usage des élèves), sur papier fort, fr. 0,50 ; sur papier-toile 0 fr. 70

Carte muette de la Suisse pour les écoles. Echelle 1 : 700000 (carte d'exercice à l'usage des élèves) 0 fr. 20

W. Rosier & M. Borel : Planiglobe en deux hémisphères. *Cartes murales. Edition physique-politique.* Echelle 1 : 13,500,000. Chaque carte mesurant 1m 55 sur 1 m 60, montée sur toile avec rouleau, vendue séparément fr. 24.—

Les deux cartes vendues ensemble fr. 45.—

Ces deux cartes sont recommandées ou adoptées par les départements de l'Instruction publique des Cantons de Berne, Genève, Neuchâtel, Vaud et Valais.

W. Rosier & E. Gæbler : Nouvelle carte murale de l'Europe. *Edition physique.* Echelle : 1 3,200,000 183 sur 164 cm Recommandée par le Département de l'Instruction publique du Canton de Vaud. Montée sur toile avec rouleaux fr. 25.—

Récompenses obtenues aux Expositions pour fabrication de montres.

Horlogerie, Bijouterie, Orfèvrerie

BORNAND-BERTHE * 8, rue Centrale, 8 LAUSANNE

Montres garanties en tous genres et dans tous prix. — Spécialité de montres très soignées, fabriquée par la maison. — **Bijouterie** or 18 karats, doublée et argent. — Petite **orfèvrerie** à prix très avantageux.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

10 % de remise au corps enseignant **Envoi à choix.**

PERRENOUD & Cie

Successeurs de P. BAILLOD & Cie

Place Centrale. • **LAUSANNE** • *Place Pépinet.*

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds

Montres garanties dans tous les genres en **métal,** depuis fr. 6; **argent,** fr. 15; **or,** fr. 40.

Montres fines, Chronomètres. Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants.

BIJOUTERIE ARGENT

et Fantaisie.

ORFÈVRERIE ARGENT

Modèles nouveaux.

RÉGULATEURS

depuis fr. 20. —•— Sonnerie cathédrale

Achat d'or et d'argent.

English spoken. — Man spricht deutsch.

GRAND CHOIX

Prix marqués en chiffres connus.

Remise
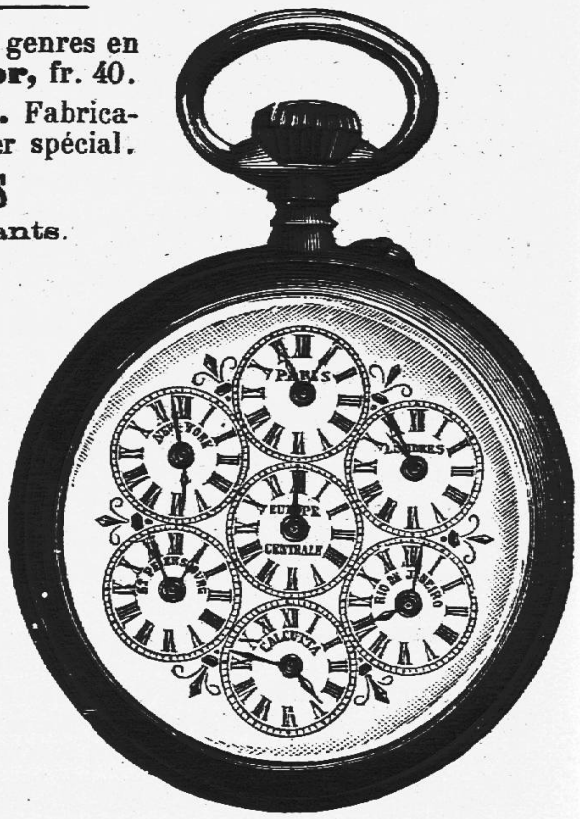
10 % au corps enseignant.